

Le Département de Seine-et-Marne mobilise 12 volontaires pour agir sur le bien-être des collégiens !

Intéressé(e) ? Il suffit de venir nous rencontrer !

Le Département de Seine-et-Marne recrute 12 volontaires en service civique, qui seront intégrés, par binôme, dans six collèges, possédant une « salle de confiance ». L'objectif de la mission est de mettre en valeur un espace calme et neutre, au sein duquel les jeunes peuvent échanger, au cours d'ateliers collectifs ou d'entretiens individuels, sur des thématiques liées à leur bien-être au collège.

Votre mission en action :

- Sensibiliser les collégiens aux problématiques qui les concernent (le harcèlement scolaire, l'addiction aux écrans, l'écologie, les fausses informations, etc.)
- Accompagner les élèves qui souhaitent entreprendre des projets pour leur collège ou participer à un concours lié la citoyenneté (ex : le concours Non Au Harcèlement)
- Rendre le lieu attractif (espace de libre expression, ateliers encourageant le bien-être)
- Proposer des activités lors des journées et semaines thématiques
- Participer au développement des médias dans le cadre scolaire (webradio, journaux de l'établissement, blog...)
- Accompagner les élèves délégués et le Conseil de Vie Collégienne
- Développer la médiation par les pairs

Mobilisation attendue sur les secteurs suivants : Meaux, Villeparisis, Charny, Coubert, Faremoutiers, Bussy St Georges

ET EN PLUS ?

Le Département te propose, un accompagnement et une expérience de travail en équipe pour :

- ✓ Développer ton **réseau** grâce à des partenaires professionnels
- ✓ Bénéficier de **formations** en fonction des besoins de la mission et des envies
- ✓ Booster ta **confiance en toi** et tes **compétences** : empathie, écoute, adaptabilité, esprit d'initiative, leadership, compétences numériques.... autant de compétences particulièrement précieuses pour un recruteur.

QUI A LE DROIT ?

Nous mobilisons les volontaires sur la motivation. Aucune expérience préalable ou diplôme ne sont exigés). Sont invités à postuler :

- ✓ Tous les jeunes de 18 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap
- ✓ Disponible entre octobre 2023 et juillet 2024
- ✓ En capacité de se mobiliser du lundi au vendredi de 9h à 17h (journée off le mercredi)
- ✓ Les jeunes réfugiés avec une carte de séjour valide et un niveau A1

Le Service civique offre une indemnité de 609€/mois. Une couverture sociale (CPAM) sur la période de la mission et une cotisation pour la retraite.

Pour plus d'informations : Miriam LAMARQUE – Coordinatrice : 0699635667